



ENQUETE MOBILITES DOUCES MUNICIPALES 2020

<p>1- Adopter en début de mandat (échéance fin 2020) un plan vélo concerté et financé (programmation budgétaire sur 5 ans) , incluant un réseau cyclable complet en cohérence avec le schéma d’agglomération et le PDU (plan de déplacement urbain) ce plan devra intégrer un budget d’investissement et un budget annuel alloué à l’entretien de l’existant ..</p>	<p>Pas une priorité nous nous engageons X</p>
<p>2- Nommer un(e) élu(e) référent(e) en charge des mobilités douces et du pilotage du plan vélo en lien avec les techniciens et les associations d’usagers</p>	<p>Pas une priorité nous nous engageons X</p>
<p>3- Mettre en place un comité vélo régulier (au moins 3 réunions annuelles entre élus, techniciens et associations d’usagers) traitant spécifiquement des questions liées aux problèmes d’aménagements cyclables , et de sécurité des cyclistes</p>	<p>Pas une priorité nous nous engageons X</p>
<p>4- Développer un réseau cyclables en continuité et sans rupture permettant de rejoindre les principaux pôles d’attractivité et de fréquentation : gare, écoles, commerces , équipements sportifs et culturels</p>	<p>Pas une priorité nous nous engageons X</p>
<p>5- Prioriser sur les axes principaux les réseaux dédiés et sécurisés c’est à dire séparés des piétons et des voitures (nota : la sécurité des cyclistes ne doit pas être sacrifiée sur l’autel du stationnement résidentiel sur la voie publique)</p>	<p>Pas une priorité nous nous engageons X</p>
<p>6- Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines sur l’ensemble du territoire de l’agglomération du grand Rodez</p>	<p>Pas une priorité nous nous engageons X</p>
<p>7- Généraliser les doubles sens cyclables et les cédez le passage cycliste aux feux</p>	<p>Pas une priorité nous nous engageons X</p>
<p>8- Généraliser la limitation de vitesse sur les cœurs de ville à 20 km/h (zone de partage priorisant les piétons) en modifiant l’aménagement des rues pour rendre cette limitation effective ..chicanes , ralentisseurs , suppression des trottoirs ... en cas d’impossibilité technique prioriser les zones 30 km/h..</p>	<p>Pas une priorité nous nous engageons X</p>
<p>9- Mettre en place une vraie signalétique vélo sur l’ensemble de la commune (panneaux verts logo vélo) avec indications km permettant d’identifier les itinéraires dédiés...uniformiser les marquages au sol (bandes blanches avec picto vélo tous les 50 m)</p>	<p>Pas une priorité nous nous engageons X</p>
<p>10- Planter des parcs à vélos (budgétisés dans le cadre du plan vélo local) arceaux ou abris sécurisés, sur les principaux centres de regroupement : gare, écoles, commerces , équipements sportifs et culturels</p>	<p>Pas une priorité nous nous engageons X</p>

11- Accompagner financièrement les opérations de sensibilisation , ou de sécurité mises en place par les écoles et les associations locales autour du vélo et des mobilités douces	Pas une priorité nous nous engageons X
--	---

Zone d'expression libre (vous avez des remarques ou des idées à soumettre..)

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le questionnaire complété.

Extrait de notre programme :

- Etendre les voies de circulation vertes dédiées aux piétons et aux cyclistes pour une mobilité sereine et durable et dans la mesure du possible, dès la création ou modernisation d'une voie.
- Permettre la circulation et les déplacements à vélo avec des endroits dédiés (parcs à vélos...)
- Entretien des routes et chemins ruraux
- ...

De plus, durant le mandat qui vient de s'achever, nous avons créé de nombreux km de liaisons piétonnes et cyclables : avenue de Toulouse au Lac de la Brienne, avenue du Stade, liaison le Lachet/Luc...

Nous vous remercions de nous avoir consulté et serons heureux de vous recevoir afin d'échanger sur cette thématique.

Bien cordialement,

Jean Philippe Sadoul et l'équipe Union et Action pour Luc-la-Primaube

Nous avons été informé que les réponses à ce questionnaire seront publiées sur la page Facebook de l'association des Cyclo-Motivés 12 ainsi que sur le site dans le cadre de notre rubrique : « **les candidats aux municipales 2020 et les mobilités douces** »

Questionnaire à retourner par mail : cyclo.motives12@gmail.com avant le 28 février dernier délais

Fait à Luc-la-Primaube.le 28 février 2020

Nom prénom du signataire : Jean Philippe Sadoul

Liste représentée : Union et Action pour Luc-la-Primaube



association Cyclo-Motivés 12 membre réseau FUB

